



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

SSHRC  CRSH

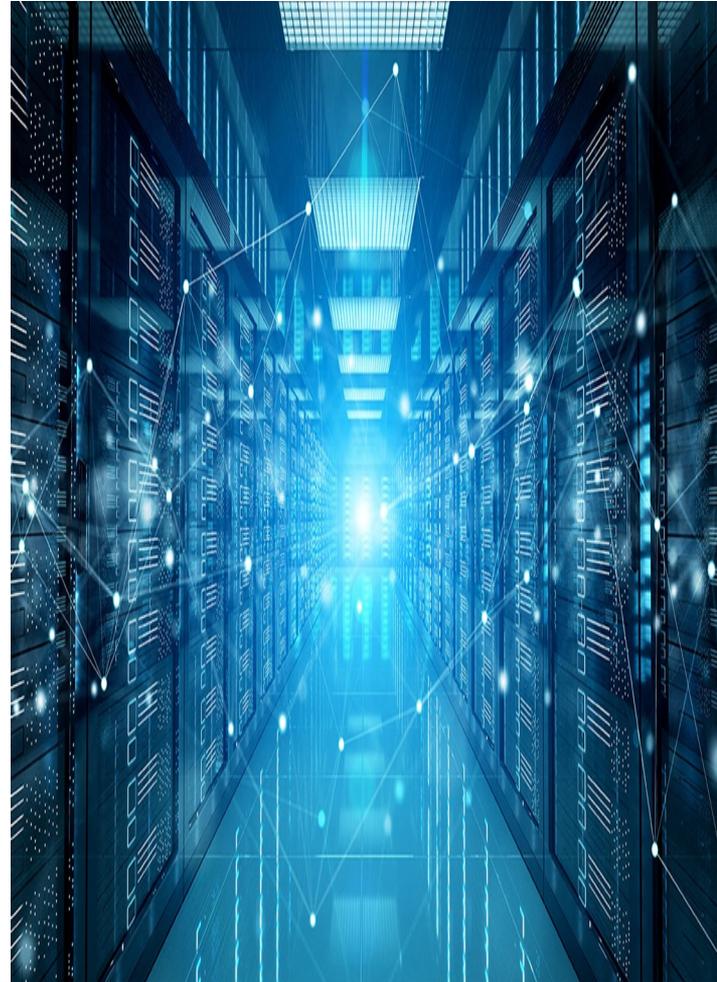
LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT DES SUBVENTIONS SAVOIR

Ping Huang et Arlette Manzi
17 août, 2023



Survol de la présentation

- **Mises-à-jour**
- **Processus d'admissibilité**
- **Structure des comités**
- **Processus d'évaluation**
- **Initiatives conjointes**
- **Préparation de la demande**
- **Soutiens de recherche dans les langues officielles**
- **Questions et réponses**



MISES-À-JOUR

Échéancier subventions Savoir

- Le 1 octobre, 2023, à 20h (HE) *(vérifier les dates limites internes)*

**Le système de candidature en ligne reste ouvert jusqu'à 20 heures (heure de l'Est) le mardi 3 octobre 2023 en raison du jour férié du 30 septembre (qui tombe sur un samedi).*

Comité interdisciplinaire d'évaluation par les pairs

Mise à jour de l'initiative conjointe Mitacs



Subventions Savoir – Objectifs et caractéristiques

CANDIDAT(E)

Chercheur(e) principal(e) travaillant seul ou en équipe

DURÉE

2 - 5 ans

VALEUR

\$7,000 - \$100,000 (Volet A)
\$100,001 - \$400,000 (Volet B)

FINANCEMENT

Aucune enveloppe budgétaire séparée pour les nouveaux chercheurs et nouvelles chercheuses



Demandes multiples (1)

En règle générale, un(e) chercheur(e) ne peut pas soumettre, à titre de candidat(e), une demande de subvention Savoir et une demande de subvention de développement Savoir au cours d'une même année civile.

Une exception a été adoptée par le CRSH en 2017 permettant aux chercheur(e)s dont le projet **n'a pas été subventionné** à l'issue du concours de **subvention de développement Savoir de février 2023** de présenter une demande de **subvention Savoir en octobre 2023**.

Aussi, les chercheurs qui ont présenté une demande de **subvention Savoir en octobre 2023** pourront présenter une demande de **subvention de développement Savoir en février 2024** *à condition que les objectifs de leur recherche se distinguent considérablement.*



Demandes multiples (2)

Participation à des subventions multiples

- Un(e) chercheur(e) peut, à **titre de co-candidat(e) ou de collaborateur(e)**, **participer à un nombre illimité de demandes de subvention** au CRSH.

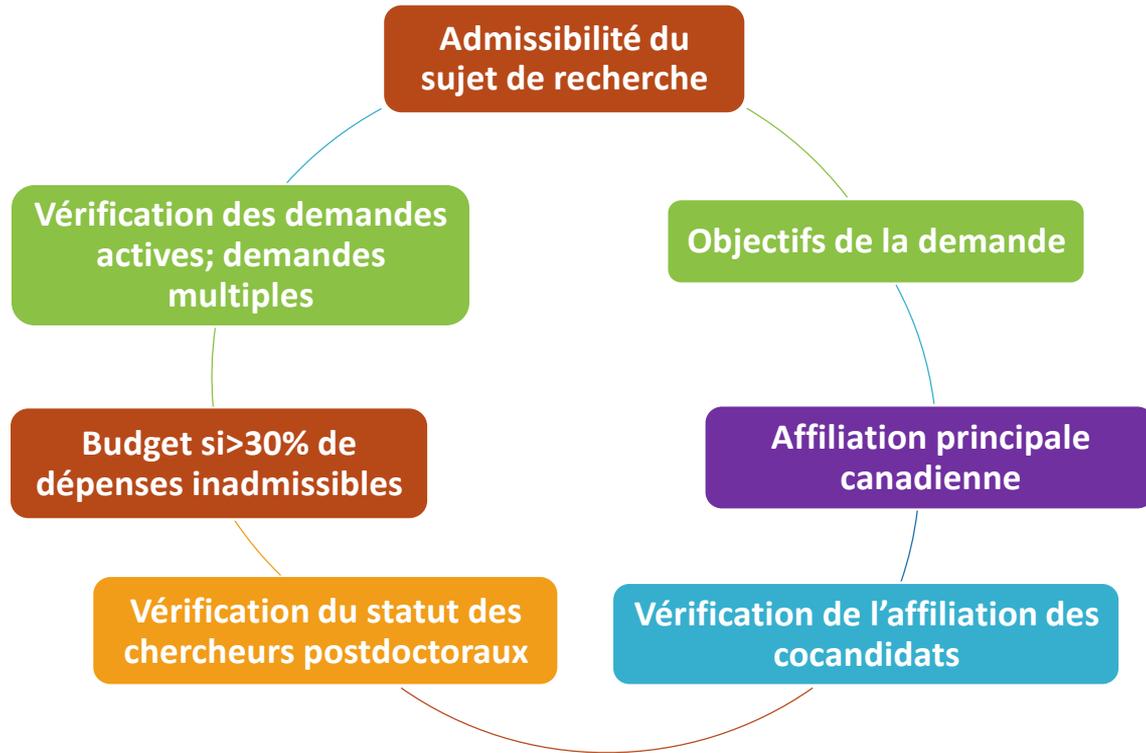
Présentation de demandes multiples

- Un(e) détenteur(e) de subvention peut présenter une nouvelle demande **pour le même type de subvention**, mais uniquement au cours de la dernière année (celle au cours de laquelle il reçoit son dernier versement) de la période de sa subvention.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Règlement du CRSH portant sur les demandes multiples](#).



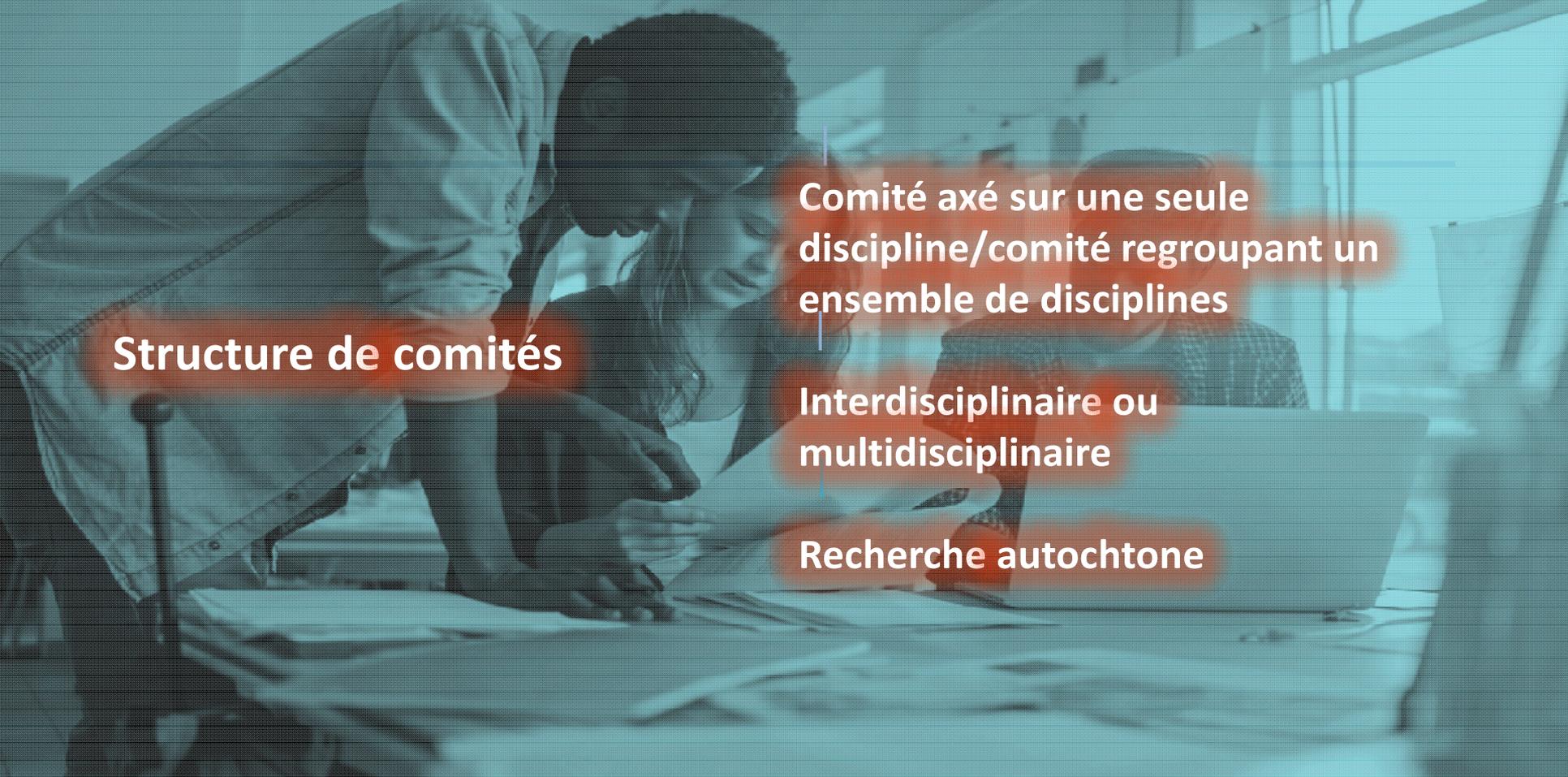
Processus de vérification d'admissibilité



Admissibilité des sujets de recherche

- Le CRSH n'appuie pas la recherche principalement liée à la santé comme la recherche clinique, celle portant sur les thérapies, les outils de diagnostic, la réadaptation et l'épidémiologie. La recherche en psychomotricité et en kinésiologie ainsi la formation clinique à l'intention des professionnels de la santé sont également des sujets inadmissibles.
- Les travaux liés à la santé: les chercheurs doivent **d'abord** consulter le mandat des IRSC afin de déterminer s'ils sont admissibles à leurs programmes. Les IRSC ont établi des politiques et des procédures pour évaluer l'ensemble des propositions de recherche en sciences humaines qui ont un lien avec la recherche en santé;
- Pour des conseils liés à l'admissibilité, les candidat(e)s sont invités à faire parvenir un résumé de la demande, incluant les objectifs proposés à: subventionssavoir@sshrc-crsh.gc.ca





Structure de comités

Comité axé sur une seule discipline/comité regroupant un ensemble de disciplines

Interdisciplinaire ou multidisciplinaire

Recherche autochtone



Comités d'évaluation

Comités des Subventions Savoir

01	Philosophie
02	Histoire
03	Beaux-arts et recherche-crédation
04	Littérature
05	Études médiévales, classiques et religieuses
07	Sciences économiques
08	Sociologie, démographie et domaines connexes
09	Géographie, urbanisme et domaines connexes
10	Psychologie
11	Sciences politiques et administration publique
12	Éducation et travail social
13	Anthropologie et archéologie
14	Administration, gestion, relations industrielles et domaines connexes
15	Linguistique et traduction
16	Communications, études des médias, études de genres, bibliothéconomie et science de l'information, domaines connexes
17	Droit et criminologie
21	Recherche autochtone
22	Multidisciplinaire ou interdisciplinaire humanités
23	Multidisciplinaire ou interdisciplinaire sciences sociales
24	Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes

Demandes interdisciplinaires ou multidisciplinaires

- ↘ Comité (interdisciplinaire/multidisciplinaire) axé sur les disciplines des sciences humaines
- ↘ Comité (interdisciplinaire/multidisciplinaire) axé sur les disciplines des sciences sociales
- ↘ Demande d'évaluation multi/interdisciplinaire (max 1 page)
- ↘ L'expertise nécessaire peut être cherchée dans le bassin des membres de comité des subventions Savoir pour l'évaluation de la demande.



COMITÉ DE RECHERCHE AUTOCHTONE (1)

Le CRSH s'emploie activement à soutenir et à promouvoir la recherche en sciences humaines menée par et avec les peuples autochtones, à savoir les Premières Nations, les Métis et les Inuits



Comité de recherche autochtone (2)

- ↘ Le comité 21 accepte les propositions de recherche dans les domaines ou champs de connaissances académiques admissibles au CRSH qui sont fondés sur la vision du monde autochtone ou qui sont liés aux peuples autochtones.
- ↘ Le comité de recherche autochtone est un comité multidisciplinaire composé de membres autochtones et non autochtones qui sont spécialistes en recherche autochtone.
- ↘ Pour plus d'informations, veuillez consulter les [Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone](#).



Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes (1)

Un mécanisme pilote qui offre un processus et un comité d'évaluation commun par les pairs interdisciplinaires pour les projets de recherche incluant des disciplines soutenues par plus d'une agence.

- Les candidats doivent présenter leur demande par l'intermédiaire de l'organisme responsable de la composante dominante du projet de recherche qu'ils proposent : Subventions Savoir, Subventions de développement Savoir, Subvention Projet des IRSC, Subventions Horizons de la découverte du CRSNG.
- Les candidats doivent présenter des recherches dans plusieurs disciplines et domaines relevant **d'au moins deux des disciplines et domaines suivants** : (1) sciences sociales et humaines, (2) sciences naturelles et ingénierie, et (3) santé et bien-être, et elles doivent clairement articuler des approches interdisciplinaires.
- Les demandes seront examinées par un comité interdisciplinaire commun doté d'une vaste expertise. Les membres du comité sont recrutés dans les divers domaines de recherche soutenus par les trois agences.



Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes (2)

- évaluation

Ce comité commun utilise un processus d'évaluation harmonisé, y compris des critères d'évaluation, qui diffère du processus habituel des Subventions Savoir.

- trois critères d'évaluation à pondération égale :
 - Mérite de la recherche proposée
 - Résultats attendus
 - Dossier du candidat (de la candidate)
- **Comment soumettre** : présenter votre demande à l'organisme responsable de la principale discipline ou du principal domaine de recherche du projet. Pour le concours des Subventions Savoir, choisir le comité 24 dans votre formulaire de demande et remplir une page de demande d'évaluation inter/multidisciplinaire.
- Pour plus d'information, consulter la [page d'accueil du comité](#), [Guide d'évaluation par les pairs](#) et la [Foire aux questions](#).



PROCESSUS D'ÉVALUATION DU MÉRITE

Membres des comités

**Processus d'évaluation des
demandes**

**Critères d'évaluation et grille
de notation**

Rétroaction



Membres des comités

- ↘ Expertise tirée du milieu universitaire et des secteurs public, privé et/ou sans but lucratif, selon le besoin

- ↘ Le nombre de membres de comité est déterminé en fonction du nombre de demandes reçues

- ↘ Nous visons également l'équilibre en ce qui a trait à :
 - expertise de recherche (discipline et sous-discipline)
 - tailles des universités
 - géographie régionale
 - langue
 - stade dans le cheminement de carrière
 - genre

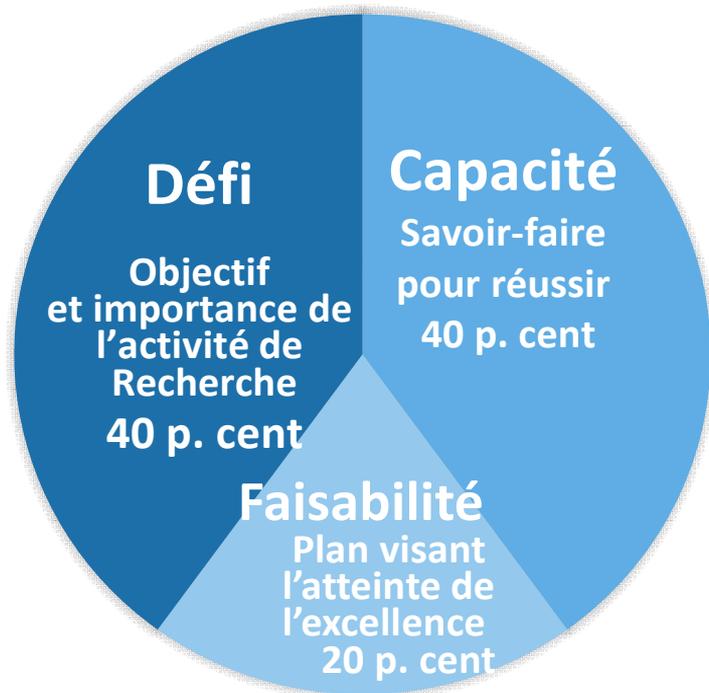


Processus d'évaluation des demandes

- ↳ Comités de sélection: 2 membres comme lecteur (lectrice)
- ↳ 2 évaluations externes par demande (si possible)
 - Évaluatrices/évaluateurs suggéré(e)s (maximum 3, [conflits d'intérêts](#))
 - Exclusion d'évaluatrices/évaluateurs
 - Les comités tiennent compte des commentaires des évaluateurs externes et évaluateurs externes, **mais n'y sont pas liés.**



Critères d'évaluation et grille de notation



NOTE	DESCRIPTION
5 – 6	Très bon– excellent
4 – 4.9	Bon – Très bon
3 – 3.9	Satisfaisant – Bon
Moins de 3	Insatisfaisant



Communication des résultats

- ↳ Les résultats sont communiqués aux candidat(e)s individuel(le)s via l'extranet du CRSH .

- ↳ Les candidats reçoivent les documents suivants :
 - Avis de décision (incluant les statistiques du comité et du concours)
 - L'avis d'attribution (si la demande est subventionnée)
 - Les modalités des subventions (si la demande est subventionnée)
 - Appréciations externes reçues
 - Feuille d'évaluation du comité (si la demande est discutée)



STATISTIQUES DES CONCOURS DES SUBVENTIONS SAVOIR (2018-2022)

	Oct. 2018	Oct. 2019	Oct. 2020	Oct. 2021	Oct. 2022
No. de comités	22	22	25	26	26
No. de demandes admissibles	(A) 615 (B) 750 T: 1,365	(A) 602 (B) 823 T: 1,425	(A) 496 (B) 717 T: 1,213	(A) 427 (B) 657 T: 1,084	(A) 413 (B) 732 T: 1,145
Taux de succès global	(A) 50,9 p. 100 (B) 41,7 p. 100	(A) 45,50 p. 100 (B) 37,20 p. 100	(A) 56,65 p. 100 (B) 49,65 p. 100	(A) 56,44 p. 100 (B) 48,55 p. 100	(A) 50,60 p. 100 (B) 41,12 p. 100
Total du montant demandé	\$ (A) 52,048,696 (B) 188,427,889	\$ (A) 50,788,162 (B) 212,906,940	\$ (A) 41,705,518 (B) 83,039,458	\$ (A) 36,349,321 (B) 174,565,729	\$ (A) 35,855,352 (B) 197,280,970
Moyenne du montant demandé par demande	\$ (A) 84.632 (B) 251,237	\$ (A) 84,365 (B) 258,696	\$ (A) 84,083 (B) 255,285	\$ (A) 85,127 (B) 265,701	\$ (A) 86,817 (B) 269,510
Montant total octroyé	\$ (A) 24,745,659 (B) 66,264,204	\$ (A) 22,703,076 (B) 68,980,028	\$ (A) 23,184,285 (B) 80,816,747	\$ (A) 19,452,722 (B) 77,223,393	\$ (A) 17,243,859 (B) 72,226,162
Moyenne des montants octroyés par demande	\$ (A) 79,659 (B) 211,706	\$ (A) 82,857 (B) 225,424	\$ (A) 82,506 (B) 227,013	\$ (A) 80,717 (B) 242,080	\$ (A) 82,507 (B) 239,954

Initiatives conjointes



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale

- Initiative conjointe du CRSH et de Recherche et développement pour la défense du ministère de la Défense nationale.
- Appuyer la recherche en sciences humaines qui correspond à des domaines d'intérêt pour les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale.
- Favoriser des stratégies, des politiques et des programmes efficaces fondés sur des données probantes dans les domaines de recherche définis par Recherche et développement pour la défense Canada.
- Des suppléments d'une valeur maximale de 20 000 \$ par année sur trois ans, pour une somme totale de 60 000 \$, sont attribués aux titulaires de subvention Savoir. Cette somme vient s'ajouter à la valeur annuelle de la subvention Savoir.



Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale

- les thèmes et domaines de recherche

1. Personnel – Recrutement et sélection:

- Les test de sélection

2. État de préparation – Formation et perfectionnement

- Les nouvelles modalités d'apprentissage et de formation

3. Les processus sociaux dans le milieu de travail :

- L'engagement réparateur dans les organismes
- La diversité, le genre et les forces armées
- Le travail efficace au sein d'équipes organisationnelles diverses et dans des contextes interculturels;
- La transition vers la vie civile
- Le changement socioculturel dans les organismes militaires
- Le bien-être psychosocial des groupes minoritaires sur le lieu de travail

4. Efficacité opérationnelle :

- Les dimensions individuelles, sociales et culturelles de la radicalisation
- Les dimensions éthiques de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la défense et la sécurité
- Les dimensions humaines de la cybersécurité
- Exigences sociales et culturelles des opérations militaires
- Perspectives de genre dans les opérations, la défense et la sécurité
- Les relations civilo-militaires

Initiative de recherche sur la participation au sport (1)

- Initiative conjointe avec Sport Canada
- Soutien la recherche sur les questions liées à l'amélioration de la participation au sport.
- *Comment:* sélectionner « Initiative de recherche sur la participation au sport » et joindre un document expliquant clairement comment la recherche proposée correspond aux objectifs de l'Initiative de recherche.
- Les demandes sont évaluées d'abord par les comités des subventions Savoir.
- Si une demande se classe au-dessus des 5^e et 6^e sextiles, elle est transmise au comité d'évaluation de la pertinence de Sport Canada.



Initiative de recherche sur la participation au sport (2)

- **Financement:** 7 000\$ - 250 000\$ pendant 3 ans (max 100 000\$/an)
- Financement supplémentaire pour la participation à la conférence annuelle de l'Initiative de recherche de Sport Canada (max 20 000\$).
- **Conditions du financement:** participation à la conférence annuelle de l'Initiative et un texte de diffusion des connaissances.

Pour plus de renseignements : [Initiative de recherche sur la participation au sport : subventions de recherche \(sshrc-crsh.gc.ca\)](https://www.sshrc-crsh.gc.ca/initiative-recherche-participation-au-sport)



Initiative de recherche sur la participation au sport (3)

- Domaines cibles



Initiative de Fondation canadienne pour l'innovation

- Financement de l'infrastructure et soutien à la recherche par l'entremise du Fonds des leaders John R. Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).
- Soumettre une demande distincte au CRSH et à la FCI. Les demandes seront fusionnées avant d'être évaluées.
- Les institutions peuvent soumettre des demandes pour un montant maximum de 800 000 \$ à la FCI, avec un coût maximum admissible de 2 millions de dollars. La FCI finance jusqu'à 40 p. 100 des coûts admissibles. Les établissements doivent obtenir le reste du financement.



- **NOUVEAU!** À partir de l'année civile 2023, les candidats et les candidates du CRSH qui soumettent une demande aux occasions de financement Subventions Savoir, Subventions d'engagement partenarial (concours de juin), Subventions de développement de partenariat et Subventions de partenariat (deuxième étape) peuvent simultanément présenter une demande de stage Accélération de Mitacs.
- Le programme Accélération soutient les stages de recherche d'étudiant(e)s et de chercheur(e)s de niveau postdoctoral avec les organismes canadiens non universitaires (c'est-à-dire les entreprises à but lucratif, les organismes sans but lucratif admissibles, les municipalités et les hôpitaux). Les coûts de chaque stage sont partagés entre Mitacs et l'organisme qui accueille le(s) stage(s).

NOUVEAU! Comment appliquer?

- Pour participer à cette initiative conjointe, les candidats et les candidates doivent sélectionner « Accélération de Mitacs » dans la liste déroulante des initiatives conjointes du formulaire de demande du CRSH et soumettre un formulaire de demande Accélération dûment rempli à Mitacs dans la semaine suivant la date limite de l'occasion de financement du CRSH.
- Les candidats et les candidates devront également fournir, dans leur demande au CRSH, des renseignements sommaires sur le(s) stage(s) proposé(s).
- Les comités d'évaluation du mérite du CRSH tiendront compte des stages Mitacs connexes dans le cadre des plans généraux de formation et de mentorat de la demande, mais ils n'évalueront pas les demandes présentées dans le cadre du programme Accélération.

Forum Belmont

- ↘ Le CRSH et les organismes subventionnaires de dix pays suivants s'engagent à travailler de façon proactive pour mettre en place de mesures concrètes afin d'améliorer la collaboration et la coordination de la recherche portant sur le changement environnemental mondial:
 - Australie, Brésil, Canada, France, Allemagne, Inde, Japon, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis
- ↘ Élaborer des propositions qui impliquent de collègues et partenaires internationaux et qui s'inscrivent dans les thèmes du FB.
- ↘ Les détenteurs d'un financement du CRSH qui travaillent dans un domaine lié à l'un des thèmes du forum Belmont peuvent utiliser le financement de recherche dont ils disposent afin de participer, en tant que collaborateurs (collaboratrices), à des demandes de financement présentées dans le cadre d'appels de propositions du forum Belmont.

BELMONT
F O R U M



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



Préparation de la demande



Préparation de la demande

- ↘ Réponse à des critiques précédentes
 - Occasion de justifier un choix lié au plan de la recherche ou expliquer comment les commentaires ont été utilisés pour améliorer la proposition actuelle.
- ↘ Résumé de la recherche proposée
 - Doit être clair, complet et dans un langage accessible (peut être utilisé par les médias si subventionné).
- ↘ Description détaillée
 - Objectifs clairs et précis : pourquoi faites-vous cette recherche? Pourquoi est-ce important?
 - Revue de littérature complète et à jour qui situe bien ce que vous ferez.
 - Décrire le cadre théorique ou l'approche conceptuelle.
 - S'assurer que la méthodologie réponde aux objectifs de la recherche et soit en lien avec le personnel impliqué.



Plan de mobilization des connaissances

- Créative et original, fournir la justification du plan
- Rejoindre les populations intéressées ou le grand public, lorsque pertinent
- Décrivez comment vous allez maximiser les résultats de votre recherche et assurer leur pérennité. Consultez les lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace



Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications



- Les articles faisant état des résultats de travaux de recherche financés par les trois organismes subventionnaires qui sont publiés dans des revues avec comité de lecture doivent être librement accessibles dans les 12 mois suivant leur publication dans :
 - ↳ *des dépôts en ligne institutionnels/disciplinaires ou*
 - ↳ *des revues spécialisées qui offrent le libre accès*
- Les frais associés au libre accès sont évalués à la qualité et la pertinence des plans de mobilisation des connaissances du projet. Les candidats doivent démontrer et justifier le choix de revues de publication.
- Les trois agences encouragent également la publication de livres en format libre accès. Les frais pour la publication de livres en format d'accès libre sont une dépense admissible.
- **Nouveau:** [une révision](#) de la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications* est en cours. Nous invitons les membres de la communauté à répondre à [un court sondage en ligne](#). Une politique actualisée sera publiée d'ici la fin de l'année 2025. Les octrois reçus avant l'annonce de la nouvelle politique doivent respecter la politique actuelle.



Description de l'équipe et formation des étudiants (1)

- ↘ Justifier le choix des membres d'une équipe en fonction de la nature du projet.
- ↘ Décrire le rôle et les tâches que les membres effectueront; justifier l'inclusion des membres de l'équipe dans la recherche.
- ↘ Établir des rôles clairs et des tâches pertinentes pour les étudiants.
- ↘ Consulter les [Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace](#).



Description de l'équipe et formation des étudiants (2)

La contribution et les salaires de chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral:

- L'objectif du [Programme de recherche axée sur la connaissance](#) est de soutenir l'excellence de la recherche. Le (la) chercheur(e) principal(e) doit être la personne responsable principale de la direction intellectuelle de la recherche, des activités connexes ou du partenariat.
- Les salaires du personnel hautement qualifié, y compris de chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral, doivent être dûment justifiés dans le contexte du programme de recherche. Si un pourcentage disproportionnellement élevé du budget demandé est alloué au salaire d'un(e) chercheur(e) postdoctoral(e) qui n'est pas justifié de manière adéquate, le comité peut remettre en question la faisabilité globale de la recherche proposée et envisager d'attribuer une note faible à la faisabilité.
- Selon les politiques du CRSH, les fonds d'une subvention Savoir ne peuvent pas être utilisés pour rémunérer les membres de l'équipe (candidat(e), co-candidat(e) ou collaborateur (-trice)). Cela inclut les chercheuses ou chercheurs de niveau postdoctoral qui exercent l'une de ces fonctions.



Budget et justification

- S'assurer que les budgets proposés sont raisonnables et bien justifiés.
- **Principe du financement minimal nécessaire.**
- Le budget doit être lié aux objectifs de recherche et à la méthodologie.
- Décrire les contributions (en espèces et en nature) provenant d'autres sources.
- Echec automatique en faisabilité: 50 p. cent ou plus des dépenses sont insuffisamment justifiées ou inadéquates.
- Risque d'échec: 30 p. cent ou plus des dépenses sont insuffisamment justifiées ou inadéquates.
- Voir le [Guide d'administration financière des trois organismes](#) et les [Lignes directrices pour les contributions en espèces ou en nature](#).



Impact de la COVID-19

Le CRSH a prévu une certaine souplesse pour que les candidat(e)s puissent fournir des informations sur l'impact de COVID-19 :

- Des plans de contingence peuvent être inclus dans la demande et seront évalués en fonction des critères de faisabilité.
- **Nouveau**: les candidat(e)s ont une page entière pour les interruptions de carrières et circonstances spéciales. Pour les cocandidat(e)s, cette page est ajoutée au module "Contributions à la recherche" (un total de 5 pages au lieu de 4).
- L'admissibilité de certains coûts supplémentaires, des dépenses liées à la COVID-19 sont admissibles. i.e. les annulations de voyage ou de réunion.
- Les mesures relatives aux administrations des octrois : prolongations peuvent être approuvées (les *formulaires de modification d'une subvention* dûment remplis doivent être soumis à l'Agence pour révision); report de la date limite de soumission des rapports financiers et de rapport sur les réalisations (F 300 et F 301).



Présentation de votre demande (1)

Débuter tôt, en particulier si vous avez une équipe!

Candidat(e)s

1. Remplir et vérifier la demande et le CV CRSH
2. S'assurer que tous les cocandidat(e)s et collaborateurs (trice) ont joint les documents pertinents
3. Soumettre la demande pour l'approbation de l'établissement

Cocandidat(e)s

1. Créer et vérifier le CV CRSH
2. Accepter l'invitation et téléverser les contributions de recherche (PDF)

Collaborateurs(-trices)

1. Compléter un profil
2. Accepter l'invitation

Les CVs des membres d'équipe peuvent bloquer la demande s'ils ne sont pas complets!



Présentation de votre demande (2)

- ↳ Les instructions détaillées se trouvent ici: <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/instructions/ig-ss/applicant-candidat-fra.aspx>

- | Remplir tous les champs obligatoires
- | Annexer toutes les pièces jointes électroniques
- | Vérifier et visualiser votre demande!
- | Appuyer sur le bouton "Soumettre" (afin de soumettre au bureau de la recherche)
- | Les institutions font suivre les demandes au CRSH
**Responsabilité de l'administrateur*
- | Laisser suffisamment de temps, tenir compte des dates limites internes

NOTE : les étudiant(e)s de dernière année au doctorat, les chercheur(e)s postdoctoraux (postdoctorales) peuvent soumettre leur demande directement au CRSH. Nous recommandons de contacter, au début du processus, le bureau de recherche de l'établissement où ils (elles) seront affilié(e)s afin de confirmer qu'il serait disposé à administrer les subventions.



Soutien de recherche dans les langues officielles

Le CRSH est responsable d'assurer le traitement équitable de toutes les demandes présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles. Pour ce faire, il appuie les langues officielles et les communautés de langue officielle en situation minoritaire en s'assurant que :

- les demandes peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles;
- les agents de programme soutiennent la communauté des chercheurs dans la langue de leur choix;
- le processus de sélection comporte une représentation équilibrée des deux communautés de langue officielle; et les membres de comité peuvent tenir des délibérations dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Pour le rendement de ses programmes, le CRSH mesure les taux de soumissions des demandes et les taux d'octroi, conformément aux mesures mises en place par les trois organismes sur l'accès équitable des groupes désignés aux occasions de financement. Ces chiffres sont restés relativement stables pour les demandes faites en français et en anglais au cours des dix dernières années, avec des variations en fonction des programmes.



Le nouveau Service d'aide à la recherche en français (SARF) de l'Acfas

C'est quoi ?

Un service pancanadien de soutien et d'accompagnement à la préparation de demandes de subvention de recherche en français

- Service de relecture administrative des demandes par un-e conseiller-ère à la recherche
- Soutien à la préparation des différentes sections d'une demande
- Mise en relation avec un pair pour une relecture scientifique dans le champ d'expertise

Pour qui ?

S'adresse aux chercheur-se-s d'expression française œuvrant en milieu minoritaire au Canada (hors Québec)

Quand ?

Les services sont offerts dès maintenant dans le cadre des concours du CRSH 2023-2024

Comment ?

Par l'entremise d'une entente de partenariat avec votre établissement



Vous aimeriez pouvoir bénéficier des services du SARF ?

Parlez-en aux personnes responsables de l'administration de la recherche de votre université afin d'organiser une rencontre !

Pour toute question sur le SARF, communiquez avec :

**Thierry Drapeau, PhD
Directeur**

thierry.drapeau@acfas.ca



514-849-0045, poste 236



<https://www.acfas.ca/communaute/sarf>



RESTER CONNECTÉ(E)S AVEC CRSH

- Visiter notre site-web: www.sshrc-crsh.gc.ca
- Abonnez-vous à notre eNewsletter: [Dialogue](#)



MERCI!

Subventions Savoir

TEL.: 1-855-275-2861

Courriel : subventionssavoir@sshrc-crsh.gc.ca

Soutien lié aux formulaires de demandes électroniques

Tél. : 613-995-4273

Courriel : soutienweb@sshrc-crsh.gc.ca

